

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-03-20-7**

Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents: 09

Votants: 11

Date de convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'An Deux mille Vingt et le vingt-six le vingt du mois de Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRÉSENTS: CARVALHO Alicia, COURATTE Andrée, PONTOIS Hélène, PONTOIS Brigitte, TUQUET Eric, LEGRAND Jordan, LEGRAND Stéphane, AYSE Patrick, CAZET Michel

ABSENTS : DELCEY Annie, CAZET Joëlle

A DÉLÉGUÉ SON DROIT DE VOTE conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : DELCEY Annie a donné pouvoir à LEGRAND Jordan et CAZET Joëlle a donné procuration à CAZET Michel

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alicia CARVALHO

Objet: Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Maire expose que la Commune devra être amenée à passer des marchés publics pour la réalisation de travaux, la livraison de fournitures ou pour des prestations de services.

Il indique qu'il convient d'élire les membres du Conseil Municipal appelés à siéger à la commission d'appel d'offres.

Il précise à ce sujet que, la Commune comptant moins de 3500 habitants, la commission se compose du Maire ou de son représentant, président, et de trois membres élus par le Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il signale également que, selon les mêmes modalités, il appartient au Conseil Municipal d'élire les trois membres suppléants appelés à remplacer les membres titulaires en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci. Il invite en conséquence ses collègues à déposer sur le bureau les listes des candidats à l'élection à la commission d'appel d'offres.

Il invite l'assemblée à se prononcer sur cette affaire, **Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité**

ELIT les membres de la Commission d'Appel d'Offres. Les résultats de l'élection sont les suivants, une seule liste ayant été présentée :

TITULAIRE : Michel CAZET
TITULAIRE : Eric TUQUET
TITULAIRE : Stéphane LEGRAND

SUPPLÉANT : Andrée COURATTE
SUPPLÉANT : Hélène PONTOIS
SUPPLÉANT : Joëlle CAZET

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Michel CAZET.

